

BULLETIN MUNICIPAL N° 140**REUNION DU
11 avril 2019**

Personnes présentes, tous les membres en exercice à l'exception de Monsieur Patrick DESBARBIEUX qui a donné pouvoir à Monsieur Jean-Paul LELEU, Monsieur Jacky VERBREGUE qui a donné pouvoir à Monsieur Gabriel BERLY, Madame Anne-Sophie HUSZAK, Messieurs Fabrice PARIS, Arnaud LELEU, Patrick WAGUET excusés.

Secrétaire de séance : Monsieur Antoine DECOUFOUR

A l'ordre du jour :**Etude du document de valorisation de la commune en 2018**

Monsieur le Maire a reçu de Monsieur le receveur des Finances Publiques, le document de valorisation de la commune pour 2018 le 1^{er} avril dernier. Il en extrait les principaux éléments de la gestion communale 2018 :

- Les ressources fiscales, provenant principalement de l'impôt, sont nettement en-dessous du seuil départemental par habitant (236 à Landrethun contre 391)
- Les dotations d'état sont sur une fourchette haute par rapport à la moyenne départementale
- Nos dépenses générales de fonctionnement sont 20% en-dessous de la moyenne départementale
- Nos dépenses de personnel correspondent à la moyenne départementale
- En confirmation de ce qui a été dit pour le vote du compte administratif, notre capacité d'autofinancement s'amenuise année après année.
- Nos dépenses d'équipement, de ce fait, ont diminué en 2018 mais il est relevé que notre capacité de trouver des subventions est de 50% supérieure à la moyenne départementale
- Notre dette globale financière a baissé de 35.677€ en 2018
- Nos taux de fiscalité directe locale sont légèrement plus bas que la moyenne départementale
- La DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) versée par l'état est passée de

94.319€ en 2014 à 77.946€ en 2018 (moins 18%) et ce malgré que notre population ait augmentée dans le même temps.

En résumé, année après année, malgré une baisse de nos aides publiques, nous avons pu continuer à investir grâce aux nombreuses subventions obtenues. Sans elles, c'est directement notre fond de roulement qui doit être utilisé.

Vote du Budget primitif 2019

Monsieur le Maire apporte des précisions sur la partie fonctionnement.

⇒ Les dépenses à caractère général (avant virement à la section d'investissement) sont en nette baisse en 2019 par rapport aux périodes 2015 à 2018. L'état nous ayant pénalisé en 2018 de 8.800€ de dotation et 10.000€ de remboursement de contrat aidé, nous devons réagir rapidement si nous voulions continuer à assurer le service public sans se retrouver rapidement dans le rouge. Si notre excédent reporté reste stable depuis plusieurs années, cet équilibre nécessite beaucoup d'attention et de vigilance. Des mesures amorcées en 2018 verront donc leur plein effet cette année

⇒ Les prévisions de dépenses à caractère général seront diminuées de 15% et celles de personnel de 10%

⇒ Le besoin de financement du fonctionnement vers l'investissement est en forte hausse pour permettre les derniers projets de ce mandat (voir ci-dessous)

⇒ Les recettes de fonctionnement sont relativement stables malgré la nouvelle perte des remboursements des contrats aidés et grâce notamment aux recettes fiscales locales en hausse (nouvelles constructions notamment).

Monsieur le Maire aborde ensuite la partie investissements

En dépenses:

- ⇒ Les principales sommes prévues sont :
- 2041582 Changement de canalisation pour permettre la pose d'un poteau incendie **11.000 €**
 - 2151 Voirie et réfection de la « Rue du de la chapelle et du Guet » **56.000 €**
 - 21534 Réseau d'électrification. Eclairage public route du Val + zones d'ombre **22.000 €**
 - 21568 Poteau incendie **2.700 €**
 - 2183 Projet E.N.I.R. Informatique à l'école **17.000 €**

- 2188 Matériel de cuisine (recherche à effectuer chez différents prestataires) **9.000 €**
- 1641 Remboursement d'emprunt **37.000 €**

En recettes:

⇒ Monsieur le Maire explique que nous ne connaissons que mois par mois le montant perçu de la taxe d'aménagement (perçue pour les permis de construire et les déclarations préalables). La somme inscrite au budget est donc une somme minimale prévisionnelle.

⇒ Le montant de la FCTVA s'élève à 27.285€

⇒ Monsieur le Maire énonce ensuite les différentes subventions demandées :

- Pour le projet Eclairage public :
 - Fédération Départementale de l'Energie (F.D.E.) **5.200 €**
 - Amendes de police **7.100 €**

Ce projet ne sera réalisé que si les deux subventions sont accordées (pas de réponse à ce jour)

- Pour la réfection de la rue du Guet et de la chapelle (partielle). FARDA accordé **15.000 €**

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que notre demande de D.E.T.R. n'a pas été retenue par la sous-préfecture. Le montant demandé était de 17.415€ sur les années 2019 et 2020 (Totalité des 2 tranches). Une discussion s'engage autour de la table du conseil sur la pertinence d'engager la totalité des 56.000€ TTC des travaux au vu de ce manque à gagner. Du fait que nous avons obtenu du département 15.000€ soit 40% de 37.500€H.T. de travaux, à l'unanimité, le conseil demande de revoir à la baisse le montant initial et de reporter une partie des travaux. Il est donc convenu qu'en 2019, il ne sera réalisé que :

- Le goudronnage de la rue du Guet
- Le double gravillonnage le long du TGV et la réfection sur la route du Val juste avant le pont du TGV
- La jonction, rue du Fresne et le Fresne en double gravillonnage si le budget alloué le permet.

Ces travaux sont prévus dès la 2^{ème} semaine de juillet 2019.

- Pour le projet d'informatisation de l'école des Lilas (E.N.I.R.), la subvention de l'Education Nationale va nous être accordée **6.800 €**

Nous avons demandé récemment une aide pour ce dossier dans le cadre du D.S.I.L. Cette demande n'a pas été mise au budget, sachant que ce projet se fera en fin d'année avec la subvention de

l'Education Nationale. Une autre consultation a été lancée pour mettre en concurrence le prestataire du devis ayant servi au projet.

En résumé, Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que cette année, de nombreux projets verront le jour mais ils ne seront pas tous suffisamment subventionnés. Comme notre capacité d'autofinancement devient de plus en plus minime, il nous faudra donc prendre cette année dans nos réserves financières et s'attendre en fin d'année une baisse de notre excédent.

Les budgets s'équilibrent en fonctionnement à 506.727,27 € et en investissement à 194.543,03€. Après débat, le Conseil Municipal accepte le Budget Primitif 2019 à l'unanimité.

Questions diverses

⇒ Monsieur le Maire répond à la question de Monsieur PARIS de la précédente réunion de conseil sur l'état de dangerosité des dépendances de l'habitation sise au 553, rue de l'église. Il a pris contact avec le notaire qui lui a certifié que la succession est en-cours. Elle est quelque peu retardée du fait du décès d'un héritier dans un pays lointain, mais tout devrait être réglé dans l'année. Un des héritiers est candidat à l'achat de cette propriété.

⇒ Monsieur le Maire demande aux conseillers s'il y a lieu de rajouter quelque chose aux règles de civisme, information qui sera distribuée dans le village avec le bulletin municipal.

⇒ Monsieur le percepteur nous a fait part des dates de permanence du contrôleur du Service des Impôts des Particuliers à la trésorerie d'Ardres-Eperlecques dans le cadre de la campagne de déclaration de revenus :

→ Jeudi 25 avril de 8h30 à 12h00

→ Jeudi 16 mai de 8h30 à 12h00

⇒ Le projet fibre avance. La chambre qui permettra toutes les connections du village, est en-cours d'installation, sur le parking de la mairie. Toutes les adresses du village ont été vérifiées et confirmées.

⇒ Un conseil communautaire de la CCPO se tiendra à Landrethun le 25 avril prochain, notamment pour le vote du compte administratif et de gestion.